

mettrait de maintenir la production au niveau actuel tout en réduisant le degré de l'emploi.

Les capitalistes n'hésitent pas à dénoncer le "plein emploi" comme le principal responsable des menaces inflationnistes. C'est pourquoi ils estiment que le pourcentage des chômeurs ne doit pas descendre en dessous d'un certain niveau. Le professeur Baudhuin a déjà cité le chiffre de 100.000 pour la Belgique.

L'hebdomadaire anglais "The Economist" déclare froidement :
" Aussi longtemps qu'il n'y aura pas 3% de chômeurs, on n'arrêtera pas l'inflation. "

La presse bourgeoise allemande fait entendre le même son de cloche.

Quant au "Monde", il écrivait au début du mois de septembre dr. que si, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, le gouvernement français continuait à encourager les investissements, cela était dû uniquement au fait que " le plein emploi n'est pas encore réalisé en France".

Nous avons vu, qu'aux Etats-Unis notamment, on décèle une tendance à freiner l'expansion en vue de retarder la récession. Il semble bien que les capitalistes comptent également sur un ralentissement de l'activité économique pour briser l'actuelle offensive revendicative.

Comme l'écrivait le 9 octobre "La Libre Belgique" :

" beaucoup de gouvernements ont manifesté le souci d'appliquer une politique restrictive pour empêcher que les accélérations de la demande anticipant par trop sur la formation de l'épargne, ne portent l'économie dans l'inflation ".

Le "Standaard" écrivait de son côté le 12 septembre dernier :

" Fait remarquable, en examinant la situation dans son ensemble, on constate que dans les pays où règne le plein emploi on se réjouit lorsque l'activité diminue, ce qui entraîne une atténuation de la menace d'inflation".

Ces divers éléments nous aident à mieux comprendre les véritables objectifs de la campagne de productivité, à apprécier à leur juste valeur les arguments qu'on utilise pour y associer les travailleurs.

Si la classe ouvrière veut mettre à profit la conjoncture actuelle pour faire triompher ses revendications, il faut qu'elle agisse de façon décisive avant qu'il ne soit trop tard.

A ce propos, j'estime qu'il y a lieu de mettre en garde contre l'optimisme pour le moins excessif dont fait preuve R. Renard lorsqu'il affirme dans "Syndicat" du 8.10.55 :

" les perspectives à longue échéance demeurent favorables sur le plan international. L'économie mondiale est en plein essor."

Cet optimisme est d'autant plus dangereux que Renard s'en sert pour justifier les revendications actuelles. Or, celles-ci ne sont pas basées sur une conjoncture ultérieure favorable, mais bien sur les résultats acquis au cours des dernières années, résultats dont les capitalistes ont été seuls à bénéficier.

II. Situation en Belgique.

Le Ministère des Affaires Economiques estime que la Belgique a subi moins que d'autres, les tensions nées d'une activité atteignant parfois les limites de la capacité de production, parce qu'elle a participé plus tard que d'autres pays à l'expansion générale.

Dans les industries des biens de consommation, on note un recul des commandes, tandis que dans celles des biens d'investissement, la situation s'est améliorée.

Ainsi donc, le potentiel de production continue à augmenter, alors que déjà on anticipe - sinon constate - une baisse de la demande solvable.

Le développement d'une telle situation conduit normalement à une crise de surproduction.

Le Ministère des Affaires Economiques estime que
 " pour ce qui concerne la Belgique, il ne s'agit pas de combattre une inflation dont l'existence n'est pas acquise, mais de freiner des tendances pouvant y mener."

Dans l'esprit du gouvernement, ces tendances doivent être cherchées, en ordre principal, dans les revendications du monde du travail, ce qui est, par ailleurs, l'avis des capitalistes dans tous les pays.

La situation de l'agriculture n'est guère brillante, malgré l'excellente récolte. Alors que les prix mondiaux sont en hausse pour l'industrie, ils sont en baisse pour l'agriculture.

Le revenu agricole a baissé de 5% en 1954.

Dans un rapport paru en septembre dernier, l'organisation internationale F.A.O. (Organisation pour le Ravitaillement et l'Agriculture) signalait que malgré les ~~sa~~ stocks considérables de produits agricoles qui s'accumulent dans plusieurs pays producteurs, ".... dans de nombreux pays d'Extrême Orient et dans certains pays d'Amérique Latine (on pourrait y ajouter pas mal de pays européens) la consommation de vivres reste inférieure aux niveaux très inférieurs d'avant guerre."

La consommation ne suit pas l'augmentation de la production, ce qui conduit à la constitution de stocks très importants.

Les revenus agricoles continuent à baisser par rapport aux revenus des autres secteurs.

Industrie. "Soutenue par une demande toujours croissante ... la tendance fondamentale de l'activité industrielle demeure nettement orientée à la hausse dans le monde entier, s'approchant ainsi de plus en plus de la capacité de production." "

" Le principal point sombre demeure la plus grande partie de l'industrie textile."

" De même, certaines carrières et une partie de l'industrie de l'alimentation ne participent que très peu, ou pas du tout, à l'actuelle expansion." (1)

On pourrait y ajouter la construction du matériel roulant.

Dans les charbonnages, la production moyenne par homme (fond et surface) est passée de 778 kg. pendant le 2e trimestre 1954 à 826 kg. pendant la période correspondante de 1955. Pour les 8 premiers mois de l'année, la production a baissé de 2,8% par rapport à 1953 tandis que la main d'oeuvre employée baissait de 6%.

La production mensuelle moyenne d'acier a augmenté au cours des 8 premiers mois de l'année de 19,2% par rapport à la même période de 1954.

De juin 1953 à juin 1955, le total des ~~ouvriers~~ ouvriers recensés par l'I.N.S. est resté le même tandis que la production augmentait de 8,3%.

Pour calculer l'évolution de la productivité, nous prenons généralement le nombre de travailleurs assujettis à la Sécurité Sociale qui comprennent aussi bien les employés que les ouvriers. Or, d'après les données fournies dans un ouvrage que vient de publier l'Institut de Sociologie Solvay, le nombre d'ouvriers a tendance à diminuer tandis que celui des employés ne cesse de croître. De 1948 à 1952, la diminution est de près de 3% pour le nombre d'emplois ouvriers tandis que l'accroissement est d'environ 9% pour les employés. L'accroissement du rendement est donc, en fait, plus important ~~que~~ encore qu'il n'y paraît à première vue.

Le manque de main d'oeuvre se fait sentir dans certains secteurs, plus particulièrement dans les charbonnages où il manquerait environ 10.000 ouvriers du fond, ainsi que dans l'industrie de la construction et dans le secteur de l'acier.

Il est fait état de cette situation pour mettre en garde contre les "dangers" que comporte la réduction de la durée du travail.

Le Ministère des Affaires Economiques estime que

"Le résultat d'une réduction de la durée du travail ne peut pas être une diminution du produit national pour une masse de salaire égale, ce qui serait lourd de conséquences dans une économie mondiale tendue par une demande d'un niveau élevé.

(1) Bulletin des Affaires Economiques.

Il convient de tenir compte tant de ces considérations d'ordre économique intérieur que des répercussions que peut avoir la réduction de la durée du travail sur la position économique internationale de la Belgique."

Au Conseil des Ministres C.E.C.A. qui s'est réuni le 3 crt. à Luxembourg, Mr. Rey déclarait qu'il ne voyait pas la possibilité, pour sa part, de décider une réduction de la durée du travail en Belgique sans qu'une telle décision ne fut prise en même temps dans les autres pays membres.

Salaires. D'après les données de la Banque Nationale, les salaires horaires moyens auraient augmenté de 5,3% de 1953 à 1955 - de mai 1953 à mai ~~1954~~ 1955.

Par contre, d'après les données de Benelux, les salaires en juillet 1955 seraient de 2,5% supérieurs à la moyenne de 1951. (l'index des prix de détail a, lui aussi, augmenté de 2,5%). Pendant la même période, les salaires auraient augmenté de 19,6% en Hollande.

Prix. Les prix de gros des produits agricoles sont à 92,5 et les prix industriels à 103,1 (1953 = 100).

Commerce extérieur. L'indice des prix de détail (1953 = 100) était à l'indice 101,4 en août dernier. Depuis le minimum atteint en mai 1955 - la hausse est de 2,2%.

Nos échanges avec l'Est ont encore diminué au cours du premier semestre de 1955.

| | <u>1954</u> | <u>1955</u> |
|--------------|--------------------|--------------------|
| Exportations | 1.661.761.000 frs. | 1.640.175.000 frs. |
| Importations | 1.002.274.000 " | 874.660.000 " |

D'après une étude parue dans le Bulletin de la Banque Nationale, la part des exportations dans les disponibilités (produits national plus importations) serait pour la Belgique de ~~XXXX~~ 27,7%. Seules nous dépassent la Hollande 36,7% et la Norvège avec 29,4%. Les Etats-Unis viennent en queue de liste avec 4,9%. Ces chiffres sont d'une exactitude douteuse vu qu'ils comprennent les transits. On estime qu'en fait + ou - 40% de la production industrielle belge serait dirigée vers l'étranger. Plus de 40% des travailleurs occupés dans l'industrie (sans les transports et le commerce) travailleraient pour l'exportation.

Pour les 4/5, ces effectifs seraient occupés dans quatre secteurs : mine et énergie, métallurgie de base, fabrications métalliques et textile.

C'est donc dans ces quatre secteurs qu'une chute des exportations ferait apparaître un chômage important.

Ouvriers occupés pour les exportations (directes et indirectes) :

| | | |
|---------------------------|--------------------------------|-------------------|
| Charbon - 40% | Gaz et cokes - 63% | Electricité ← 29% |
| Métallurgie de base - 80% | Fabrications Métalliques - 40% | |
| | Textile - 47% | |

Situation économique à l'étranger.

Etats-Unis d'Amérique. La crise agricole s'accroît. Les prix payés par les farmers pour couvrir leurs besoins personnels ont augmenté de 2% depuis 1951, tandis que les prix qu'ils reçoivent pour les produits qu'ils vendent ont baissé de 29% au cours de la même période.

Nous avons déjà fait état dans la première partie du rapport de l'expansion astronomique du crédit qu'on essaye de freiner par des hausses répétées du taux de l'escompte.

" En juillet, l'indice de la production industrielle, après élimination de l'influence de la saison, a atteint le niveau de 140 par rapport à la moyenne de 1947/49 (soit une moyenne d'un peu plus que 5% par an). Par rapport au plus bas point de la récession atteint en juin 1954, l'avance est de 17 points."

Le chômage représenterait actuellement 3,3% de la population active totale. Le Bulletin du Ministère des Affaires Economiques dit à ce propos :

" On ne peut toutefois encore prévoir que ce mouvement d'expansion se poursuivra jusqu'en 1956, il n'est pas exclu qu'il prenne fin en automne."

" Il importe de remarquer que la production des biens non durables par l'industrie transformatrice est demeurée au même niveau depuis mai. Une telle stabilité a souvent été le signe avant-coureur d'une pause conjoncturale et n'est pas, de ce fait, sans provoquer une certaine inquiétude."

La baisse récente des prix du cuivre, du caoutchouc, du coton et des laines, faisant suite à une chute impressionnante des prix des produits agricoles, pourrait bien être un autre "signe avant-coureur" d'une pause conjoncturale."

Tandis que certains milieux industriels et financiers américains redoutent les conséquences d'une détente prolongée, tandis que d'autres les envisagent avec optimisme, ceux-ci ~~se~~ proposent de s'engager dans la voie d'un accord commercial avec le monde socialiste. Et en vue d'éviter d'être devancés par l'Europe Occidentale, d'aucuns vont jusqu'à préconiser l'ouverture d'une négociation secrète avec l'U.R.S.S.

Il s'agit là, bien entendu, de positions en pointe. Mais elles expriment une tendance qui tend à se généraliser. Ainsi Mr. Dulles lui-même vient de désigner un banquier comme conseiller spécial pour les négociations qui porteront sur la levée de l'embargo.

D'aucuns prétendent que si les U.S.A. tournent si attentivement leurs regards vers les marchés socialistes, cela est dû dans une large mesure à leurs stocks de produits agricoles qui représenteraient quelque cinq milliards de \$. On parle d'autoriser l'exportation de machines agricoles dans les pays socialistes - General Motors - Ford -, d'autres encore désirent vendre aux pays socialistes.

Grande Bretagne. La balance des paiements continue à se détériorer,

ce qui entraîne une diminution d'or et de devises fortes. Mr. Eden a souligné que l'inflation plaçait les exportations britanniques dans un "péril mortel".

D'après "Temps Nouveaux", " l'inflation est funeste pour l'économie britannique non seulement parce qu'elle réduit le pouvoir d'achat de la population et restreint par conséquent le marché intérieur, mais encore parce que la hausse systématique des prix ébranle la capacité de concurrence des produits anglais sur les marchés extérieurs."

Une dévaluation ne paraît pas exclue. Si l'Angleterre donnait l'exemple, d'autres pays seraient tentés de le suivre.

France. "L'essor économique se maintient en France, mais dans un climat assombri par des conflits sociaux de plus en plus fréquents, ainsi que par le malaise politique en Afrique du Nord."

" Les revendications actuelles ne reposent plus sur les mêmes arguments qu'auparavant. Le coût de la vie étant devenu à peu près stable ... la course des salaires et des prix est pratiquement arrêtée depuis trois ans. Aussi les dirigeants syndicaux invoquent-ils presque exclusivement l'expansion. Ils déclarent que les salaires doivent recevoir leur part des bénéfices dus à l'augmentation de la productivité. Les revendications actuelles se placent davantage sur le plan de l'entreprise que sur ~~celui~~ celui de la profession." (1)

Allemagne Occidentale.

" La persistance d'un essor sans doute un peu trop intense commence à donner des inquiétudes au Gouvernement fédéral. L'offre ne suffit plus à la demande ... Des mesures préservatrices de l'inflation ~~s'imposent~~ s'imposent." (1)

Le nombre des salariés de l'industrie a augmenté de 8,2% depuis un an, tandis que le nombre de chômeurs baissait de 40%. Il y aurait 567.000 chômeurs et, en même temps, 244.000 emplois vacants.

Les syndicats viennent de poser officiellement la question de la semaine de 40 heures.

PAYS-BAS. Depuis un an la production industrielle a augmenté de 9%.

" La haute conjoncture continue à être soutenue par l'accroissement des exportations." (1)

Les prix des matières premières ont haussé, tandis que ceux des produits alimentaires et des textiles ont baissé.

A la date du premier septembre, les loyers de plus de 2 millions de logements ont été augmentés de 5%.

(1) Bulletin mensuel des Affaires Economiques.

Allocations Familiales

Position du Gouvernement.

Le gouvernement présente à la Commission de réforme du régime de allocations familiales, la proposition ci-dessous. Celle-ci est progressiste suivant l'âge de l'enfant :

| | | | | | |
|------|---|--------|-------|-------|------|
| de 0 | à | 2 ans | | 105 | frs. |
| " 2 | à | 4 ans | | 145 | " |
| " 4 | à | 6 ans | | 210 | " |
| " 6 | à | 10 ans | | 340 | " |
| " 10 | à | 14 ans | | 465 | " |
| " 14 | à | 18 ans | | 765 | " |
| " 18 | à | 21 ans | | 1.000 | " |

Cette mesure, si elle était adoptée, provoquerait une sérieuse réduction du taux des allocations pour les enfants âgés de moins de 10 ans et ce ~~jusqu'au 4^e~~ jusqu'au 4^e comparativement à ce qui existe actuellement.

Le but que poursuit cette proposition est clair : ne pas augmenter les charges du régime tout en augmentant les allocations mais seulement après que l'enfant a dépassé les 10 ans.

La réforme essentielle porterait sur les modalités d'octroi des allocations, c'est à dire que celles-ci ne seraient plus progressives suivant le nombre d'enfants, mais suivant l'âge. Ce qui est très bien, mais insuffisant dans les taux.

La C.S.C. - propose d'augmenter les allocations familiales à partir du 3^e enfant, soit passer

| | | | | |
|-------------------|--------|---|-----|------|
| du 3 ^e | de 430 | à | 620 | frs. |
| 4 ^e | de 525 | à | 760 | " |
| 5 ^e | de 695 | à | 950 | " |

La F.G.T.B. - défend le maintien des taux actuels plus un pourcent de progressivité suivant l'âge, sans toutefois préciser l'importance de ce %.

Pour les jeunes gens faisant des études, aucune augmentation du taux des allocations de prévue. Cette question - estime la FGTEB - doit être solutionnée par les bourses d'étude, mais ne fait aucune proposition à ce sujet.

Les dépenses résultant des propositions F.G.T.B. sont prévues à charge du patron par augmentation 1 1/2% de leur cotisation.

Famille nombreuse. - Augmenter les allocations familiales sur la base actuelle en tenant compte de l'âge de l'enfant

| | | | | | |
|-----|-------------|----|----|---|---------|
| 10% | pour enfant | de | 6 | à | 10 ans |
| 15% | " | " | 11 | à | 15 " |
| 20% | " | " | 16 | à | 21 ans. |

~~Maintien~~ Maintien de l'allocation de la mère au foyer. Les charges de ces mesures seraient en partie supportées par le patron - 1/2 % de cotisation supplémentaire - et en partie du gouvernement : augmentation subside.

Position des patrons

Refuse de supporter toute charge nouvelle. Propose de procéder à une nouvelle répartition des fonds

1) suppression des allocations familiales dès l'âge de 6 ans pour les ménages avec 1 enfant ;

2) 15% des allocations familiales seraient accordés à la mère au foyer.

Porter les primes de naissance à charge de l'Etat.

Nos propositions : Introduire l'allocation de la mère au foyer et le supplément dans les allocations familiales. Cela entraînerait l'octroi de cet avantage à toutes les familles ayant au moins un enfant que la femme travaille ou non.

Les taux seraient les suivants :

| | Actuelle- ment | | Alloc.mère au foyer | | Supplément | | Total nouveaux taux |
|-----------|-------------------|---|------------------------|---|------------|---|------------------------|
| | ----- | | ----- | | ----- | | ----- |
| 1 enfant | 315 | + | 100 | | - | = | 415 |
| 2 enfants | 315 | + | 50 | + | 50 | = | 415 |
| 3 enfants | 430 | + | 50 | + | 75 | = | 555 |
| 4 enfants | 525 | + | 50 | + | 100 | = | 676 |
| 5 enfants | 695 | + | 50 | + | 125 | = | 870 |
| 6 enfants | 695 | + | 50 | + | 150 | = | 895 |

Les allocations seraient augmentées d'un % à déterminer suivant l'âge de l'enfant.

La Commission du C.C. était partagée à ce sujet. La majorité penchait pour l'adoption du % prévu par la Ligue des Familles Nombreuses, la minorité défendait le % suivant :

25% en plus pour les enfants de 6 à 12 ans
50% " " " " " " 12 à 21 ans.

Tenant compte du faible montant que ce % d'augmentation représente et surtout des charges que nécessitent l'entretien d'un enfant (dans un institut de l'Etat elles s'établissent aux environs de 11 à 1200 frs. par mois), nous sommes avec le cde De Coninck pour les 25 et 50% d'augmentation.

Nous pensons également qu'il serait juste de réclamer l'octroi d'allocations prénatales égales au montant des allocations familiales (415 frs.), pendant la grossesse (coût environ 440 millions).

Une allocation de salaire unique.

L'allocation de salaire unique serait égale à 10% du salaire et allouée pendant 2 ans aux jeunes ménages.

Elle serait à charge du patron.

Financement

Les modifications que nous proposons au régime d'allocations familiales seraient supportées

- 1) par le patron : sa cotisation serait augmentée de 1 1/2% ;
- 2) par l'Etat.

De précisions pourront être données peut-être ce vendredi.

G. Glineur.

Proposition de la Commission

Allocation progressive suivant le nombre d'enfants et l'âge dans le sens suivant :

| Nbre d'en- fants | 0 à 6 | 6 à 12 | 12 et plus |
|---------------------|-------|--------|------------|
| 1 | 315 | 345 | 370 |
| 2 | - | - | - |
| 3 | 525 | 590 | 650 |
| 4 | 650 | 715 | 780 |
| 5 | - | - | - |

Il y a donc diminution à partir du 5e enfant.

Coût 4 millions 450 mille francs, soit 650 millions en plus qu'actuellement.

Toutefois l'idée est prévue de ne pas allouer des allocations familiales pour l'enfant unique, soit une économie de 400 millions.
~~Résumé~~ Récupération également d'environ 60 millions par suppression des oeuvres annexes.

Allocations mère au ~~frayeur~~ foyer .- Le subside serait réparti entre toutes les bénéficiaires d'allocations familiales que la femme travaille ou non.

Ed. Beuler
Secteur des allocations familiales pour salariés .

Organisation et fonctionnement.

Ce secteur se situe dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Il existe 89 caisses d'allocations familiales gérées par les employeurs ainsi que les oeuvres annexes.

Ces caisses servent d'intermédiaires entre les assujettis et l'O.N.S.S. pour assurer la répartition des allocations familiales aux ayants-droits.

Nombre de bénéficiaires (approximatif)

640.000 familles - 1.136.850 enfants.

Le financement des allocations.

Une cotisation de 7,5% des salaires payés par les employeurs pour ce qui concerne les ouvriers, de 1,5% pour les employés.

Subvention de l'Etat - 537.050.000 frs.

La législation actuelle accorde

- les allocations de naissance (1.800 frs. au premier et 900 frs. à partir du second enfant)

Pour les allocations familiales

| | | | | | | |
|----------|-----|------|------|----|-----|--------|
| 315 frs. | par | mois | pour | le | 1er | enfant |
| 315 | " | " | " | " | 2e | " |
| 430 | " | " | " | " | 3e | " |
| 525 | " | " | " | " | 4e | " |
| 695 | " | " | " | " | 5e | " |

Pour les enfants dont le père est malade (incapacité d'au moins 66%)
l'allocation est de 630 frs. pour chacun des 2 premiers enfants et 660 frs. pour ~~le~~ chacun des suivants.

Pour les enfants orphelins de mère

775 frs. par mois pour les deux premiers
800 " " " à partir du troisième enfant.

Pour les orphelins de père et mère (et de père uniquement si la mère n'exerce pas de profession libérale)

1.015 frs. par mois pour les deux premiers enfants
1.040 " " " à partir du 3e enfant.

Pour les orphelins de père ou de mère

Un arrêté interdit au père ou à la mère, suivant le cas, de s'engager dans les liens de mariage ou de s'établir en ménage sans peine de perdre le bénéfice des allocations majorées.

En principe les allocations doivent être payées à la mère. Toutefois, la personne qui élève les enfants peut réclamer les allocations dues à raison du travail du père des enfants.

Allocation de la mère au foyer.

La mère qui, élevant un ou plusieurs enfants bénéficiaires, reste au foyer et n'exerce aucune activité professionnelle reçoit une allocation supplémentaire de 4 frs. par jour pour le premier enfant et de 2 frs. par jour pour chacun des suivants.

Allocations supplémentaires de la mère au foyer

| | |
|------------|--------------|
| de 50 frs. | au 2e enfant |
| 75 " | " 3e " |
| 100 " | " 4e " |

Notre position de principe souvent soulignée sur ce point était que... les allocations familiales devraient être égales au coût de l'entretien d'un enfant et progressives suivant l'âge de l'enfant. Il est clair que l'entretien d'un gosse de 14 ans est plus élevé que celui d'un bambin de 3 mois.

Dans le système actuel d'allocations familiales, le montant des allocations familiales est fonction du nombre d'enfants.

Partant de ces considérations et aussi de la nécessité d'intégrer les allocations de la mère au foyer dans les allocations familiales, nous avons retenu dans notre programme les chiffres suivants :

| | |
|----------|---------------------------------------|
| 350 frs. | jusqu'à 3 ans |
| 525 " | de 3 à 6 ans |
| 700 " | de 6 à 9 ans |
| 875 " | de 9 à 12 ans |
| 1.050 " | jusqu'à au-delà de 12 ans. |

Situation actuelle

Le supplément de l'allocation de la mère au foyer dont le paiement avait été supprimé pendant tout un temps a été remis en vigueur jusqu'à la fin de cette année. Son financement est assuré par une cotisation supplémentaire patronale de 0,5% - globalement est donc jusque fin de l'année de 8%.

Le gouvernement a promis d'ici le 1er janvier 1956 de déposer un projet réformant la législation en vigueur sans toutefois exiger des charges nouvelles des employeurs et sans augmenter les subsides.

Le projet initial de Troclet était de remplacer le système actuel d'allocations aux salariés en fonction du nombre d'enfants, par un système progressif en fonction de l'âge. Ce projet aurait - paraît-il - été abandonné faute de ressources.

Ils n'osent pas diminuer le minimum actuel de 315 frs. pour ~~chaque~~ chacun des deux premiers enfants, car le projet initial de Troclet prévoyait 125 frs. par enfant jusqu'à 3 ans.

La Ligue des Familles Nombreuses a déjà commencé de l'agitation en soulignant que jamais elle n'admettrait qu'une famille nombreuse touche moins qu'aujourd'hui (ce qui aurait été le cas des familles ayant une série d'enfants en bas âge).

Le projet par "âge" aurait sans doute comme corollaire de favoriser un plus grand nombre de familles moyennes, voire 2, 3 ou 4 enfants. La Ligue s'élève aussi contre ce projet.

Mais tout reste dans le vague, les débats de la commission chargée d'établir un avant-projet restent secrets.

Conclusion :

La réforme du régime des allocations familiales pour salariés s'impose.

- 1) Notre position : allocations en fonction de l'âge reste, à mon avis, juste. Des camarades pensent qu'il faudrait modifier les périodes et élever le taux des allocations après 6 ans et non 3 ans - qu'il faudrait accorder un supplément suivant le nombre d'enfants.
- 2) Financement : par l'augmentation des cotisations patronales et des subsides gouvernementaux qui, à ce jour, ne s'élèvent qu'à environ 10%.
- 3) Administration
 - a) mettre fin au régime "pluralisme". Une caisse nationale devrait seule exister, avec de nombreux services régionaux et locaux.
 - b) Gestion paritaire à tous les échelons.

=====

Pour les non salariés, on pourrait proposer des allocations égales à celles des salariés (ce qui veut dire les doubler). Mais il faudrait chercher de nouvelles ressources. Or, les cotisations individuelles sont déjà très lourdes.... et un subside supplémentaire dans la proportion ~~pré~~ de celui prévu pour les salariés serait insuffisant. Je pense qu'il n'y a pas lieu de mettre, pour ces raisons, cette revendication en avant actuellement.

Là aussi il existe trop de caisses (50 caisses et sections mutuelles).

Aux membres du Secrétariat

Voici quelques constatations qui découlent des chiffres que vient de publier l'O.N.S.S.

1) Au cours de la période qui va de 1948 à 1954 le nombre d'ouvriers passe de 1.491.549 à 1.455.440 soit une diminution de 2,4%

" " d'employés " " 377.036 à 402.840 soit une augmentation de 6,8%

Pour l'ensemble des travailleurs on constate une diminution de 1/2 %

2) Travailleurs mis au travail

au 30 juin

| | <u>1948</u> | <u>1954</u> | |
|----------------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| A. Industrie extractive | 193.554 | 171.942 | |
| " manufacturière | 1.007.222 | 970.651 | |
| Bâtiment | 155.497 | 188.275 | |
| Transports & commun. | 73.151 | 67.065 | |
| | <u>1.429.454</u> | <u>1.397.933</u> | <u>moins 2,2%</u> |
| ----- | | | |
| B. Commerce | 194.354 | 218.970 | |
| Industrie hôtelière | 46.904 | 58.736 | |
| Temporaires des services publics | 169.545 | 150.008 | |
| | <u>410.803</u> | <u>427.714</u> | <u>plus 3,9%</u> |
| | | | <u>====</u> |

3) Rémunérations globales brutes - non compris marins - en millions de francs

| | |
|------|-----------|
| 1948 | 80.726,5 |
| 1954 | 104.297,2 |

Si nous tenons compte des fluctuations du nombre des travailleurs, nous trouvons comme rémunération moyenne

| | | | |
|------|------------------------------------|---|---------------|
| 1948 | $\frac{80.726.500.000}{1.869.300}$ | = | <u>43.100</u> |
|------|------------------------------------|---|---------------|

| | | | |
|------|-------------------------------------|---|---------------|
| 1954 | $\frac{104.297.200.000}{1.847.200}$ | = | <u>55.100</u> |
|------|-------------------------------------|---|---------------|

soit une augmentation de 29%

4) Pour ce qui concerne les ouvriers

les rémunérations globales sont passées de 56.894.400.000 en 1948
à 69.359.700.000 en 1954

soit une augmentation
de 12.465.300.000

Si nous tenons compte des fluctuations du nombre d'ouvriers,
nous trouvons comme rémunération moyenne

| | | | |
|-----------|------------------------------------|---|--------|
| pour 1948 | $\frac{56.894.400.000}{1.491.549}$ | = | 38.100 |
| pour 1954 | $\frac{69.359.700.000}{1.455.440}$ | = | 47.600 |

soit une augmentation de 24% (Pour les employés augmentation de 37%).

5) Au cours de cette période, nous enregistrons les hausses suivantes

cotisations O.N.S.S. 1/2%

Index prix de détail passe de 393 à 423 soit une augmentation de 7,6%.

Impôts ont augmenté dans une mesure différente selon l'importance des revenus et la composition des ménages. Une moyenne de 5% apparaît raisonnable.

Loyers ont augmenté de + ou - 100% depuis 1948, ce qui équivaut à une augmentation du coût de la vie de l'ordre de 6%.

En fait les salaires réels ont donc augmenté de 4,1% au cours de la période considérée et cela sans tenir compte de l'augmentation de la valeur de la force de travail résultant de l'accroissement du rendement. (productivité et intensification du travail).

6) De 1948 à 1954, la production industrielle a augmenté de 23,7% tandis que le nombre de travailleurs occupés dans les secteurs rattachés directement ou indirectement à la production diminuait de 2,2%.

Il en résulte qu'en sept ans, la productivité ou, plus exactement, le rendement du travail productif a augmenté de 26,5%.

7) Pour résumer :

| | |
|----------------|---------|
| Production | + 23,7% |
| Productivité | + 26,7% |
| Salaires réels | + 4,1% |

Cam. Beclay

EVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS ASSUJETTIS
A L' OFFICE NATIONAL DE SECURITE SOCIALE.

| <u>Dates.</u> | <u>Employés .</u> | | | <u>Ouvriers .</u> | | |
|---------------|-------------------|----------------|---------------|-------------------|----------------|---------------|
| | <u>Hommes.</u> | <u>Femmes.</u> | <u>Total.</u> | <u>Hommes.</u> | <u>Femmes.</u> | <u>Total.</u> |
| 30.6.47 (1) | 251.425 | 115.285 | 366.710 | 1.150.713 | 307.146 | 1.457.859 |
| 30.6.48 (1) | 258.946 | 119.586 | 378.532 | 1.186.472 | 307.814 | 1.494.286 |
| 30.6.49 (2) | 255.936 | 119.630 | 375.566 | 1.112.730 | 288.567 | 1.401.297 |
| 30.6.50 (2) | 259.482 | 123.276 | 382.758 | 1.131.125 | 298.610 | 1.429.735 |
| 30.6.51 (2) | 265.066 | 128.635 | 393.701 | 1.183.507 | 314.375 | 1.497.882 |
| 30.6.52 (2) | 268.125 | 130.737 | 398.862 | 1.169.599 | 295.925 | 1.465.524 |
| 30.6.53 (2) | 264.351 | 132.581 | 396.932 | 1.152.772 | 298.141 | 1.450.913 |
| 30.6.54 (2) | 263.866 | 132.922 | 396.788 | 1.152.639 | 302.097 | 1.454.736 |

- (1) non assujettis: 1) travailleurs liés par un contrat de service domestique
 2) membres employeurs et salariés des entreprises familiales
 3) travailleurs liés par un contrat d'apprentissage reconnu
 4) travailleurs saisonniers de l'agriculture.

(2) les travailleurs saisonniers de l'agriculture sont assujettis de - puis le 1.5.49, mais ne sont pas compris dans les relevés effectués depuis lors.

N.B. - Il n'y a pas de chiffres pour la période d'avant guerre, sauf ceux des recensements décennaux qui ne sont pas comparables à ceux d'après guerre. - D'autre part les chiffres antérieurs à 1947 (1945 et 1944) n'offrent qu'un intérêt relatif - une série de professions n'étant pas assujetties à l' O.N.S.S. qui furent reprises ultérieurement.

POPULATION SALARIEE LORS DES DIFFERENTS RECENSEMENTS.

| | <u>EMPLOYES .</u> | | | <u>OUVRIERS.</u> | | |
|------|-------------------|----------------|---------------|------------------|----------------|---------------|
| | <u>Hommes .</u> | <u>Femmes.</u> | <u>Total.</u> | <u>Hommes.</u> | <u>Femmes.</u> | <u>Total.</u> |
| 1920 | 156.444 | 32.618. | 189.062 | 1.366.393 | 317.729 | 1.684.122 |
| 1930 | 224.553 | 67.814 | 292.367 | 1.484.780 | 325.268 | 1.810.048 |
| 1937 | 161.414 | 55.448 | 216.862 | 881.936 | 224.047 | 1.105.983 |
| 1947 | 483.760 | 194.567 | 678.327 | 1.419.769 | 388.015 | 1.807.784 |

1920 et 1930: non compris : professions libérales - Fonctions et emplois dépendant de l' Etat - des provinces ou des communes. Service de la maison, des biens et des personnes .
 1937 : uniquement personnel occupé dans l'industrie et le commerce
 1947 : non compris : les miliciens .

**PROBLEME DE LA DUREE DU TRAVAIL EN
SIDERURGIE .**

Conclusions . -

Les documents qui ont été soumis à la Sous-commission paritaire permettent de dégager les conclusions suivantes :

- 1) Après comme avant la création du marché commun, la sidérurgie belge reste une industrie principalement orientée vers l'exportation. Ses possibilités économiques sont diminuées plus encore qu'auparavant par sa position relative vis-à-vis de ses concurrentes directes . Toute augmentation des charges qui pèsent sur cette industrie doit être appréciée en fonction de cette position.

Or, les comparaisons détaillées faites avec les sidérurgies voisines font ressortir que les conditions d'exploitation de la sidérurgie belge ne sont pas particulièrement favorables . Même la réalisation intégrale du marché commun dans le cadre de la CECA ne supprimera pas complètement les handicaps dont elle souffre .

- En ce qui concerne les minerais, la Belgique sera toujours dans une situation relativement défavorable du fait qu'elle doit importer la totalité de ses approvisionnements.
- Dans le domaine du charbon, il est à craindre que, durant les prochaines années, on ne puisse obtenir mieux que l'alignement des prix du charbon belge sur les prix rendus en Belgique du charbon allemand, ce qui laissera subsister, au désavantage de la sidérurgie belge, le handicap des frais de transport qu'elle ne connaissait pas jadis.
- En matière de salaires (y compris les charges sociales), la Belgique est toujours, à l'exception du Luxembourg, en tête des pays de la Communauté .

- 2) Les perspectives d'avenir sont incertaines pour la sidérurgie belge.

En ce qui concerne ses débouchés, sa position exportatrice est vulnérable à un double point de vue :

- En premier lieu, il y a le risque d'une contraction des débouchés sur les marchés de la grande exportation, du fait du développement de l'industrie sidérurgique dans les pays antérieurement importateurs;
- En second lieu, elle rencontre sur tous les marchés une concurrence accrue de la part des sidérurgies des autres grands pays producteurs, par suite du développement de leur propre industrie .

- 3) En matière d'équipement, les renseignements publiés par la Haute Autorité de la CECA au sujet des investissements (voir

tableau page 28) font apparaître une infériorité manifeste pour la sidérurgie belge .

Au point de vue productivité, on ne peut discerner actuellement d'avantage marquant au bénéfice de l'une ou de l'autre sidérurgie européenne. A long terme cependant, l'évolution de la productivité est dans une large mesure fonction de l'amélioration et de la modernisation de l'équipement. L'effort que nos concurrents, souvent aidés par leurs gouvernements, ont pu réaliser dans ce domaine dépasse de loin celui de la Belgique .

- 4) Contrairement à une opinion répandue, la rentabilité des entreprises sidérurgiques belges n'a rien d'exceptionnel ou d'excessif. Sans doute, varie-t-elle assez considérablement d'une année à l'autre, ce qui est la conséquence de la forte sensibilité des produits sidérurgiques à la conjoncture. C'est pourquoi, d'ailleurs, la rentabilité de cette industrie ne peut être appréciée en fonction des résultats d'une année, mais bien d'une longue période comprenant à la fois des années de prospérité et de dépression. Dans ce cadre, il apparaît (voir tableau 11) que la rentabilité des sociétés sidérurgiques est inférieure à la rentabilité moyenne de l'ensemble des sociétés belges .
- 5) L'incidence directe de la réduction de la durée de travail à 45 heures ne constituerait peut-être pas pour les entreprises sidérurgiques une charge insupportable en période de conjoncture favorable. Toutefois, il serait extrêmement dangereux de baser une modification structurelle et par conséquent permanente du régime du travail sur l'existence d'une conjoncture favorable, c'est-à-dire sur une situation essentiellement temporaire .

L'expérience du passé prouve que même en l'absence de crise économique généralisée, l'activité de la sidérurgie s'accompagne inévitablement de hauts et de bas. La durée de la conjoncture favorable actuelle a déjà été longue. Il serait téméraire d'escompter qu'il ne se produira pas de retournement, même si actuellement on ne peut en prévoir l'échéance.

Lorsque ce retournement se produira, la sidérurgie belge sera la première touchée et une augmentation même minime de ses charges affectera gravement sa capacité de concurrence et mettra en péril sa position, non seulement à l'exportation, mais également à l'intérieur du marché commun .

Il serait d'autre part illusoire d'escompter que la réduction du temps de travail puisse provoquer une augmentation de la productivité qui compenserait en tout ou en partie les charges nouvelles. La position concurrentielle des entreprises sidérurgiques belges les a toujours obligées à rechercher au maximum l'amélioration de la productivité.

- 6) La réduction de la durée du travail ne pourrait se limiter au seul secteur de la sidérurgie; elle s'étendrait vraisemblablement à d'autres secteurs de base de l'activité écono -

mique. Dès lors, les répercussions indirectes de la réduction de la durée du travail dans cette industrie doivent être envisagées à un double point de vue .

- En premier lieu, dans le cas où elle serait réalisée dans les autres secteurs ayant une influence directe sur ses coûts de production, comme par exemple l'industrie charbonnière, tous les éléments des prix de revient se trouveraient affectés; la charge pour la sidérurgie serait augmentée d'autant et le danger d'une telle mesure pour l'avenir en serait accru .
 - D'autre part, il est à craindre que la réduction de la durée du travail dans un secteur de base comme l'industrie sidérurgique n'entraîne l'extension de cette réduction à des secteurs qui ne seraient pas en mesure de la supporter et ne conduise à la généralisation de la diminution de la durée de travail. Celle-ci a cependant été estimée impossible à réaliser par la Belgique seule, parce qu'elle risque d'entraîner une hausse du coût de la vie et d'égrainer la stabilité de la monnaie .
- 7) Quelle que soit l'incidence de la réduction de la durée du travail sur les coûts de production de la sidérurgie, elle obligerait en tous cas à recruter des effectifs supplémentaires qui, dans l'état actuel du marché du travail, ne pourraient sans doute pas être trouvés. Dans l'immédiat, tout au moins, la mesure se traduirait par une diminution des possibilités de production.
- 8) Pour l'ensemble de ces raisons, la sidérurgie belge estime ne pas pouvoir prendre actuellement la responsabilité d'accepter une réduction de la durée du travail. Elle reste d'avis que l'étude de cette réforme doit être poursuivie sur le plan international, tant auprès de la CECA que de l'O.I.T., de façon que son application puisse être coordonnée dans les différents pays et se réaliser sans mettre en danger l'avenir de notre industrie.

19 octobre 1955.

BP 38-1955-11

55

RAPPORT DIAMANT

Depuis 1948, après avoir connu une période de 3 journées de travail par semaine, les salaires ont rapidement baissée dans l'industrie diamantaire. Pour cela, il y a plusieurs raisons :

1. Après la période de conjoncture élevée après la Libération, l'industrie diamantaire connut une légère crise. L'exportation de diamants taillés diminua, ce qui provoqua une ~~dixième~~ baisse sensible des prix du produit taillé qui, par suite de la conjoncture élevée après la libération, se trouvaient à un niveau beaucoup trop élevé.
2. D'autre part, les prix du diamant brut gardèrent leur valeur par le fait que la "Diamand Trading Co" (le seul trust de diamant brut du monde entier) eut fait le nécessaire pour qu'il y ait pénurie de diamants bruts sur le marché.
3. De leur côté, les syndicats des diamantaires se basaient sur les tarifs légaux, ^{ayant comme conséquence} ~~d'où il s'ensuit que~~ qu'aucune action syndicale fut entreprise pour maintenir les salaires à un niveau déterminé. Il en résultait que les diamantaires furent abandonnés à leur propre sort. Ils étaient pratiquement seuls pour faire face au patronat. La situation s'aggravait encore du fait que la direction syndicale allait - dans un certain sens - défendre également les raisons de la baisse des salaires. Celle-ci aussi, elle allait parler et crier sur le trafic des diamants taillés et des devises étrangères, le tripotage avec les diamants bruts, la vente de diamants bruts sur le marché noir, etc....

Dans toute cette situation, les scieurs de diamant (du nombre de 700) étaient une exception. Ils ont su maintenir leurs salaires et cela surtout par un groupe plus concentré dans l'industrie composé ~~en~~ en général ~~par des~~ ^{d'}éléments plus jeunes, du fait que ce groupe fut toujours le plus révolutionnaire dans l'industrie, qu'il a connu une grève pour une augmentation de salaire en '48 à un moment où les salaires commençaient à baisser dans d'autres branches. Au cours de cette même période, nos camarades furent également écartés du conseil syndical. Par la création du comité d'action, les camarades étaient d'avis qu'une ligne juste devait être élaborée dans l'industrie en ce qui concerne les salaires.

nombre de membres du conseil syndical social-démocrates, la direction a dû s'incliner et faire la promesse de soumettre un nouveau salaire de base au conseil syndical. Cette position du Syndicat des Diamantaires était surtout obtenue par des interventions multiples et plein de tact des communistes au sein du conseil syndical. Là où précédemment nous avions adopté une attitude sectaire et brutale à l'égard de la direction journalière, nous avons, nous communistes, suivi une politique ~~xxxxx~~ beaucoup plus souple ces dernières années. Les résultats ne ~~xxxxx~~ se sont pas faits attendre. Progressivement, nous avons réuni plus de membres du conseil syndical social-démocrates autour de notre position. D'autre part, la parution régulière de notre journal du Parti "De Schijf", la distribution de nos manifestes du Parti ainsi que l'édition régulière d'articles dans le journal syndical du Syndicat des Diamantaires, contribuèrent à ce qu'en général la position des communistes et progressistes dans la direction syndicale fut acceptée par les diamantaires.

Tout cela ne passa pas inaperçu de ^{leur} ~~la part de~~ la direction journalière du syndicat qui essaya vainement à empêcher la parution du journal "De Schijf".

~~Sxxx~~ Sous la pression tant de l'intérieur que de l'extérieur, la direction soumit finalement un projet qui devait être travaillé et qui prendrait à nouveau quelques mois. Fin mai, début juin, ce projet était prêt. Leur projet se résuma comme suit :

1. Adapter les salaires à la nouvelle productivité créée.
2. Prendre le critère le plus élevé de cette productivité comme base du salaire moyen.

Les communistes et syndicalistes progressistes étaient d'avis que cela devait être juste le contraire. Nous partions du point de vue que le niveau le plus élevé de ce qui était payé actuellement devrait être considéré comme minima. Ce système aura/pour résultat d'augmenter les salaires là où les propositions de la direction les ferait baisser. De ce fait, nous avons fait une proposition d'une augmentation de 15% au projet.

Nous étions d'avis également que ces propositions du conseil syndical et de la direction devraient être publiées et discutées préalablement par les membres avant de les soumettre aux patrons pour discussion.

Après les vacances, en août 1954, la direction n'avait toujours rien entrepris, rien publié, rien mis sur table. Suite à notre insistance, on promettait d'entreprendre quelque chose. Leur proposition porta sur l'augmentation des salaires par branche, la nôtre sur l'ensemble de la lutte.

En septembre ils convoquèrent une réunion pour la branche-fantaisie, y distribuèrent un projet de leurs nouveaux tarifs pour cette branche et y firent la proposition de partir en grève pour ces tarifs. On devait accepter les deux propositions ensemble - tarifs et grève-. La réunion marqua son accord et la grève fut déclenchée qui dura seulement quelques jours et connut une victoire complète.

Tous les diamantaires pensèrent maintenant que l'on agirait de la même façon pour les autres branches. Aussi, quel ne fut pas leur étonnement d'apprendre que, sans avertir qui que ce soit, des ~~ix~~ revendications inférieures furent soumises à la commission paritaire pour les autres branches. Les propositions de la direction furent déjà portées à la connaissance des travailleurs par nous et d'autres membres du conseil syndical (social-démocrates). Il s'en suivit une grande indignation. Aussi, en décembre quelques ~~dix~~ ~~travailleurs~~ travailleurs du diamant brut se réunissaient et formèrent un comité. Ils nous communiquèrent leurs propositions et demandèrent notre avis. Après leur avoir démontré quelques faiblesses, ils publièrent un manifeste-pétition avec lequel nous marquèrent notre accord complet et pour lequel nous prendrions la défense au conseil syndical. Les membres du conseil syndical (progressistes) appuyèrent ce comité. Dans ce manifeste ils demandèrent à la direction d'engager la lutte pour les trois revendications suivantes :

1. Le maintien du tarif de '46 pour la branche -diamant brut (et cela parce qu'ici les tarifs ne jouent pas un rôle prépondérant vu que tout est fait à salaire fixe).
2. 10% d'augmentation sur les salaires existants pour la branche-diamant brut.
3. L'instauration d'un salaire minimum de 1.200 frs. pour la branche-diamant brut.

En quelques jours de temps, ils récoltèrent 560 signatures sur environ 600 à 700 diamantaires du brut sollicités. Peu après le Nouvel An, ces propositions furent transmises à la direction. Au cours d'une séance du conseil syndical - avant que les signatures furent transmises - la direction demanda mandat pour soumettre leurs propres propositions pour la branche du ~~brut~~ diamant brut aux patrons et de les faire ratifier. Au cours de cette séance, nous mettions l'accent sur le fait que les signatures des diamantaires ne ~~peux~~ pouvaient être démenties et qu'il ne pouvait être question de les ignorer. Il en résulta qu'un vote fut émis : 18 contre et 19 pour la direction, tandis que 5 s'abstenaient. Quelques jours après seulement, une nouvelle réunion fut convoquée au cours de laquelle on nous communiqua que les propositions de la direction étaient augmentées de \pm 10-15%. Les tarifs des tailleurs du brut et du "mêlé" furent ainsi ratifiés par le comité paritaire, sans qu'un seul tailleur en sut quelque chose ou fut consulté.

La direction convoqua, après la ratification des tarifs acceptés, au début 1955, deux réunions différentes. Une réunion pour les tailleurs du "mêlé", et une pour les tailleurs du diamant brut. La réunion des tailleurs du "mêlé" ne fut presque pas portée à la connaissance des intéressés, elle parut uniquement dans la "Volksgazet" sous la réclame. Une vingtaine de personnes étaient présentes à cette réunion. Nous non plus, nous n'avions pas eu le temps pour donner plus de publication ^{ité} à cette réunion. Les personnes présentes demandèrent de ne pas faire la réunion. La direction refusa et les personnes présentes ~~peux~~ pouvaient écouter les tarifs.

La réunion des tailleurs du diamant brut avait lieu le lendemain qui était un jeudi. Nous et le ~~le~~ comité avaient donné de la publicité à cette réunion. Dans la salle il y avait plus de 500 personnes. Après le rapport du secrétaire, différents orateurs intervinrent condamnant l'attitude de la direction. Ils tinrent eux-mêmes un vote pour les trois revendications du comité et cela sans le consentement de la direction. Celles-ci furent acceptées à l'unanimité. Dans sa réplique, le secrétaire provoqua les diamantaires qui quittèrent spontanément la salle et laissèrent la direction seule pour continuer la réunion. ^{Aussi} Cette journée s'appelle "le jeudi noir".

La situation était d'autant plus grave parce que des centaines de diamantaires lancèrent le slogan pour faire la grève des cotisations syndicales, plus grave encore beaucoup de tailleurs de diamant commencèrent à parler de la création d'un nouveau syndicat. Ces avis ~~ne~~ furent partagés non seulement par la branche "brut" mais également par les tailleurs de diamant d'autres branches.

Le comité qui avait organisé la pétition était également gagné en grande partie pour une action contre la direction syndicale accusée publiquement de trahison.

Le patronat connaissait cette situation et espérait tirer profit de cette division. La nouvelle que les patrons ne voulaient plus négocier avec les dirigeants syndicaux, vu qu'ils ne représentaient plus les diamantaires, se répandit très rapidement.

C'est une des plus grandes mérites de notre Parti d'avoir, à un moment très crucial, réalisé à nouveau l'unité des diamantaires, et cela par l'édition d'un tract et d'une grande agitation :

"Cessez les différends intérieurs, d'abord battre le patronat" -
" Tous unis derrière la direction syndicale qui doit reconnaître les revendications des diamantaires".

Après avoir nagé quelques jours contre le courant, le point de vue du comité et de la plus grande partie des diamantaires se modifia. Sous la pression unanime, la direction du Syndicat des Diamantaires avança une revendication de salaire de 150 fr. d'augmentation par semaines pour les tailleurs du diamant brut. Ils appelèrent quelques personnels dans la rue et ~~ix~~ il en résulta qu'en quelques jours de temps toute la branche du diamant brut se trouvait dans la rue pour la revendication de 150 francs.

Dès le premier lundi de la grève, nous nous trouvions dans la position que la grève ne pouvait être menée seulement pour la question des 150 frs - mais que l'essentiel était de faire passer par la direction syndicale, les revendications qui étaient posées par le Comité des tailleurs de diamant. Après des délégations de membres de Conseils Syndicaux, dont nos camarades ont pris la direction et qui étaient composées de sociaux-démocrates et de communistes, et de tailleurs de diamant en grève - sous la direction du comité, - la direction dut, après trois jours faire droit aux revendications et plaça la grève sous le signe des revendications suivantes :

- salaire minimum: 1.200 frs - le tarif de '46 (disparition des tarifs 1954 qui venaient d'être signés) , augmentation de salaire de 150 frs par semaine .

Dès le début nous avons tout mis en oeuvre pour que la grève soit soutenue par le Syndicat des Diamantaires, afin que, de ce fait, nous puissions obliger la direction de prendre l'orientation désirée par les tailleurs de diamants. Nous y sommes parvenus parce que le Comité travaillait toujours en étroit contact avec nous. Ensuite, parce que une grande partie des sociaux-démocrates, membres du syndicat, avaient remarqué et constaté, par nos activités syndicales au cours des différentes années, que nous propagions une ligne bien plus juste que les dirigeants syndicaux. Qu'en outre, nous connaissions mieux et de façon plus juste que la direction, les aspirations des travailleurs diamantaires. Et enfin, ils ont vu clairement que nous ne voulions pas mener la lutte contre l'organisation syndicale, mais bien dans le cadre du syndicat.

Et dans la suite, ces constatations se sont manifestées plus clairement encore. Dès la première réunion de grève, nous pouvions constater que les travailleurs du diamant accordaient tout le temps beaucoup d'attention à ce que nous déclarions.

L'unité au sein du syndicat devenait ainsi un fait, non seulement souhaité par nous, mais également approuvée par la direction syndicale. Dans les réunions syndicales nos propositions n'étaient plus écartées purement et simplement, mais elles étaient, en général, bien examinées et même acceptées.

dans la plupart des cas . C'est ainsi qu'^{que fut organisée} a eu lieu la grève de Solidarité de 24 heures en ville et dans la Campine . On a tenté d'entraîner dans la grève les scieurs de diamant, ce qui aurait donné la possibilité d'étendre la grève à toute l'industrie diamantaire .

Ces deux mouvements généraux qui se sont développés en un réel succès nous ont surpris nous mêmes . Le succès de ces mouvements a prouvé clairement que les travailleurs du diamant ^{tenaient} toujours beaucoup à leur syndicat et que ^{qu'il s'agit uniquement} c'est seulement une question de combativité de la part de la direction syndicale. Le succès de ces mouvements généraux signifiait une lourde défaite pour ceux qui, au sein du syndicat, voulaient la collaboration de classe (en premier lieu, la direction ^{journalière} courante) qui ^{avaient} toujours prétendu qu'il n'y avait plus rien à faire avec les tailleurs. Mais ce qui est mieux, c'est que le patronat qui avait espéré voir ^{s'éparpiller} s'éparpiller la grève, s'était lourdement trompé .

Divers patrons ont ^{admis} concédé que c'est le fait des communistes, que la grève a suivi ce cours .

Chaque Tailleur de diamant était également d'accord pour dire que l'unanimité de cette grève, ^{qui dura} ~~longue de~~ 7 semaines, était le travail des communistes. L'influence de nos camarades du Parti avait grandi à ce point, qu'ils formèrent le centre pour l'acceptation ou le rejet des propositions patronales .

C'est ainsi que nos camarades ont fait échec à des propositions transactionnelles insuffisantes, propositions qui déjà étaient acceptées par les dirigeants syndicaux, en accord avec le Gouverneur De Clerck .

A la fin de la 7 ème semaine, une proposition fut faite, et, bien qu'elle ne donna pas à 100 pour 100 satisfaction, on peut néanmoins la soumettre aux tailleurs de diamant; les communistes et les sociaux démocrates du syndicat avaient donné leur approbation . C'est ainsi que la grève prit fin, du fait que 85 % des ^{diamantiers} ~~brutiers~~ de diamant (en flamand: diamant grofslijpers) ^{"brut"} soucrivaient à notre point de vue .

Les communistes ont prouvé, non seulement d'être les plus combattifs, mais aussi de savoir terminer une grève, ce qui fut particulièrement bien accueilli par la majorité des travailleurs .

La grève a apporté beaucoup de positif pour les travailleurs du diamant:

1. Le salaire minima fut porté de 820 frs à 1.200 frs
2. Le tarif de '54 (signé contre la volonté des travailleurs du diamant) , disparaît. On passe à l'application de 2 grains à 1 carat 46.
3. Une augmentation de salaire de 100 frs par semaine .
4. Les tailleurs de diamant ont repris confiance en eux-mêmes.
5. Le S.D. est devenu, au travers de toute l'action, le seul syndicat actif des travailleurs du diamant .
6. Les travailleurs du diamant de la Campine, sont entrés dans la lutte pour les camarades de la ville; c'est la première fois que cela arrive dans l'histoire de l'industrie ~~du diamant~~ ^{diamantaire.}
7. Les camarades du Parti se sont liés bien plus étroitement aux ouvriers du diamant.
8. En tant que syndicalistes, nos camarades ont profondément pénétré parmi les diamantaires .
9. Des possibilités existent pour nos camarades d'obtenir, à l'avenir, des postes de permanents dans le syndicat .
10. Le Parti a édité divers manifestes qui ont été bien accueillis. Le "Rode Vaan" a, de façon positive et à la plus grande satisfaction de chacun, bien rempli son rôle d'informateur .
11. Au syndicat, l'unité entre communistes et socialistes, est un fait. Il y a eu aussi des côtés négatifs à la grève:
 - 1.- une faiblesse de la part des dirigeants syndicaux, tout au long de la grève, qui a été remarquée par les grévistes ;
 - 2.- la faiblesse en nombre des S.D. dans la Campine, en comparaison des chrétiens ;
 - 3.- Le nombre restreint de camarades du Parti dans la branche mêlée et fantaisie .
 - 4.- Le Parti ^{n'a pas} aussi fait ressortir, de façon ^{suffisamment} insuffisante, le côté politique de la grève;
 - 5.- Trop peu d'attention a été accordée au renforcement du Parti .

Carm. E. Burnelle.

Aux Membres du Bureau Politique .

3 novembre 1955 .

Remarques au sujet du Syllabus traitant
de la
"productivité en régime capitaliste"

E. Lalmand

X
Les capitalistes aussi bien que les économistes non marxistes essayent de semer la confusion dans l'esprit des travailleurs en confondant volontairement productivité et rendement du travail; en essayant de faire croire que l'augmentation du rendement est dû en ordre principal à l'accroissement de la productivité (ce qui est le cas en régime socialiste) ? ALORS qu' en régime capitaliste il est obtenu plus particulièrement par l'intensification du travail.

C'est généralement le cas (pour l'ensemble du personnel de l'entreprise) même lorsqu'on introduit des machines nouvelles qui, à première vue, exigent moins d'effort physique de la part des ouvriers qui l'utilisent .

Cette confusion volontaire constitue un des éléments essentiels de la mystification .

J'estime que, dans le syllabus, il aurait fallu accorder plus d'attention à la mystification: expliquer clairement

- 1) en quoi elle consiste:
 - a- confusion dans les termes
 - b- mensonges en ce qui concerne les conséquences qu'entraîne pour les travailleurs l'accroissement du rendement du travail;
- 2) quels sont les buts poursuivis par les capitalistes lorsqu'ils pronent les prétendus bienfaits de l'accroissement de la productivité.

Or le syllabus, dans une certaine mesure, contribue à entretenir la confusion.

X |||
Ainsi, page 2 - ayant posé la question "qu'est-ce que la productivité?", on commence par confondre la productivité avec la "production de chaque ouvrier". Ensuite, on expose comment les patrons cherchent à accroître; non pas la productivité, mais le rendement du travail .

|||
Il aurait fallu donner une définition claire et précise des termes: productivité, intensité du travail, rendement du travail, - en insistant sur le fait que l'accroissement de la productivité - lorsqu'on s'en tient à la signification réelle des termes, exclut l'intensification du travail .

Il serait nécessaire d'expliquer clairement pourquoi les capitalistes donnent la préférence à l'intensification du travail, sur l'accroissement de la productivité pour augmenter le rendement - alors que les deux méthodes entraînent une réduction du prix de revient et une augmentation du degré d'exploitation .

Le deuxième aspect de la mystification, ce sont les contre vérités largement répandues en ce qui concerne les prétendus avantages que comporterait pour les travailleurs "l'accroissement de la productivité" : augmentation de la production, entraînant la baisse des prix et par conséquent la hausse des salaires réels; la résorption du chômage et la hausse des salaires nominaux .

La connaissance des lois objectives de la production capitaliste conduit à des conclusions diamétralement opposées et par ailleurs confirmées par la pratique .

L'accroissement de la productivité capitaliste qui est en fait, l'intensification du travail se tourne contre les travailleurs: exploitation accrue, réduction des salaires réels, augmentation du chômage .

Je pense qu'il y aurait lieu de développer davantage la notion que l'accroissement du rendement entraîne une augmentation de la valeur de la force de travail. (Notion indispensable si l'on veut comprendre la loi de la paupérisation absolue). Ce n'est pas clair pour beaucoup d'ouvriers parce que l'accélération des cadences influence en ordre principal le système nerveux entraînant des conséquences indirectes, mais non moins graves, qui, dans la plupart des cas, n'apparaissent pas immédiatement, d'où ignorance quant à leurs origines . C'est là un aspect du problème, dont la médecine capitaliste s'est fort peu occupée jusqu'à présent, et pour cause .

Dans bien des cas, l'accroissement du rendement va de pair avec une diminution de l'effort physique, tandis que la tension nerveuse augmente . L'ouvrier ne prend conscience que du premier phénomène - tandis que le second lui échappe plus ou moins, ce qui permet au patron de présenter l'accélération des cadences comme un allègement de la peine des hommes .

Dans le syllabus on prétend que les capitalistes poussent à l'accroissement du rendement A) pour renforcer l'exploitation B) pour augmenter le profit. Ces deux objectifs n'en forment qu'un seul. Le capitaliste n'exploite pas par sadisme, - l'objectif ce n'est pas l'exploitation mais le profit - or, celui-ci résulte directement de l'exploitation, pour augmenter le profit, il faut intensifier l'exploitation .

Il faudrait également répondre à la question - comment les capitalistes s'y prennent-ils pour faire accepter l'augmentation du rendement ? Les primes constituent l'appât. Elles font, elle aussi, partie de la mystification . L'expérience m'a prouvé que c'est grâce à l'analyse du système des primes que les travailleurs découvrent le plus facilement les dessous de la mystification. Dans la plupart des cas ils fournissent eux-mêmes les exemples ce qui leur permet de rattacher la pratique à la théorie et de mieux comprendre celle-ci .

Je pense qu'il y aurait lieu d'attirer tout particulièrement l'attention sur l'un des objectifs que s'assigne la campagne d'accroissement de la productivité, objectif dont il n'est pas question dans le syllabus .

Les capitalistes tiennent compte des enseignements que comporte l'expérience socialiste où il n'y a plus de contradiction entre exploités et exploités, les moyens de production étant devenus la propriété de la société tout entière /.

D'où les efforts des capitalistes en vue d'obtenir la collaboration de la classe ouvrière en se basant sur une prétendue communauté d'intérêt à l'échelle de la nation d'abord, de l'entreprise ensuite . C'est l'élément essentiel de la propagande américaine, que l'on essaye d'appliquer chez nous. (Voir rapports humains - association des travailleurs à l'entreprise, etc..)

Déjà dans la brochure publiée en 1952 par l'office belge pour l'accroissement de la productivité, il est dit:

- " Il n'y a pas d'antagonismes entre les classes sociales, les différences entre elles iront en s'atténuant. " -

De plus en plus on se rend compte que sans augmentation de la productivité, l'augmentation importante des salaires du simple au double est vouée à l'échec . Le protocole de la productivité s'inspire d'ailleurs des mêmes considérations .

La collaboration est présentée comme la conséquence logique de la communauté d'intérêt . Cette collaboration en vue de réaliser un but commun conduit à l'évolution du capitalisme vers un "véritable socialisme".

Au travers de la campagne de productivité on essaye d'endormir la conscience de classe des travailleurs, de freiner la lutte des classes .

Selon moi, c'est l'aspect essentiel du problème car il serait faux de ne pas voir que la campagne de productivité qui se rattache au réformisme prôné par la social-démocratie crée la confusion dans l'esprit de pas mal de travailleurs .

Et à ce propos - j'estime qu'il est indispensable d'examiner de très près le rôle joué par la social-démocratie et plus particulièrement par les dirigeants du mouvement syndical (F.G.T.B. - C.S.C.-S.L.) dans la campagne pour l'accroissement de la productivité.

Le 3 septembre 1955, Renard écrivait dans "Syndicats".
- " En juin de l'année passée, M. Veter écrivait "il importe avant tout de vivre avec son temps c.à.d. d'accepter et même de promouvoir les grandes transformations du régime, la meilleure façon d'éviter une révolution étant d'évoluer à temps." - "Et Renard ajoutait le commentaire suivant:

- " Depuis lors les dirigeants patronaux du secteur électricité ont évolué dans cette voie. Ils ont eu raison. " -

Nous touchons ici du doigt l'objectif essentiel de la mystification: la justification du réformisme-c.à.d. de l'évolution pacifique du capitalisme vers le "véritable socialisme" - .

BP 38 - 1955 - 12

C. de Beelen

Van Geyck - Me

SITUATION ECONOMIQUE

On est généralement d'avis que l'évolution de l'économie des Etats-Unis influencera largement l'orientation générale des affaires dans le monde capitaliste en 1956. Or, les signes avant coureurs d'une récession plus ou moins importante se précisent aux U.S.A.

- Dans le secteur automobile, les stocks augmentent et l'on prévoit pour 1956 une réduction de la production de l'ordre de 10% par rapport à 1955. Dès à présent, de nombreux ouvriers sont mis en chômage chez General Motors, Ford et Chrysler.
 - Ralentissement de l'activité dans les secteurs de la construction et des articles ménagers.
 - Pour la première fois depuis plusieurs années, on constate une diminution des ventes à tempérament.
 - Alourdissement des prix des matières premières. (Baisse d'environ 4% par rapport à fin 1954).
 - Les stocks augmentent.
 - Les revenus des fermiers ne cessent de diminuer.
- Des symptômes similaires se discernent plus ou moins nettement dans plusieurs pays capitalistes.

Washington étudie les moyens propres à limiter la récession. Il est certain que les Républicains mettront tout en oeuvre pour reculer la récession jusqu'après les élections de novembre. Ils envisageraient notamment la réduction des charges fiscales en vue d'augmenter la demande solvable.

xix

A première vue, la haute conjoncture continue à prévaloir en Belgique.

Il y a lieu de signaler que cette situation "résulte en ordre principal de l'ampleur prise par les exportations qui portent en ordre principal sur les produits de base et sur les biens d'investissement". C'est dire qu'une récession, même légère, se produisant à l'échelle internationale (monde capitaliste) se répercuterait immédiatement sur la conjoncture belge.

" A l'étranger, le niveau actuel de la conjoncture"provient d'un effort considérable d'investissements, ainsi que d'un accroissement de la demande de produits de consommation durable." (Elargissement du marché intérieur).

En Belgique, par contre, la demande intérieure n'a crû que d'une façon modérée. Cette constatation ressort, d'une part, des statistiques relatives aux livraisons de l'industrie belge des fabrications métalliques sur le marché intérieur et des indices concernant les importations de biens d'investissements et, d'autre part, de l'appel plutôt faible fait au marché des capitaux. (Rétrécissement relatif du marché intérieur).

"Economie Belge et Comptabilité Nationale" 1948-1954, que vient d'éditer le Groupe d'Etude de la Comptabilité nationale fournit des renseignements concernant la répartition en dépenses du revenu national brut au cours des dernières années.

Analyse des dépenses au prix de 1950 (en milliards de francs).

| | 1948 | 1949 | 1950 | 1951 | 1952 | 1953 | |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| 1. Consommation privée | 252,5 | 251,4 | 264,6 | 265,7 | 268 | 268,8 | + 6,4% |
| 2. Consommation publique | 37,5 | 38,3 | 41,3 | 44,8 | 47,1 | 52,5 | + 40 % |
| 3. Formation de capital | | | | | | | |
| fixe xxx | 45,9 | 52,1 | 60,2 | 57,6 | 58,9 | 61,9 | +35,5% |
| 4. Accroissement des stocks | 9,- | 5,7 | 0,1 | 6,5 | 4,6 | 3,5 | - 61 % |
| | 344,9 | 347,5 | 366,2 | 374,6 | 378,6 | 386,7 | +12,1% |

Dans la consommation publique sont comprises les dépenses militaires. La formation de capital fixe comprend les investissements frais, ainsi que les remplacements et réparation d'éléments du capital fixe (amortissements.).

La même source fournit des renseignements au sujet de l'évolution du rapport entre les ressources disponibles (Produit national brut + Importations),

d'une part; les dépenses intérieures (marché intérieur) et les Exportations, d'autre part.

| | En milliards de francs | | | | | | | | | | | |
|------------------------|------------------------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|
| | 1948 | | 1949 | | 1950 | | 1951 | | 1952 | | 1953 | |
| Ressources disponibles | 431,6 | 100% | 437,1 | 100% | 464,9 | 100% | 552,9 | 100% | 567,3 | 100% | 567,9 | 100% |
| Dépenses intérieures | 345,4 | 80% | 344,8 | 79% | 366,2 | 79% | 400,0 | 72% | 418,6 | 74% | 429,4 | 76% |
| Exportations | 86,2 | 20% | 92,3 | 21% | 98,7 | 21% | 152,3 | 28% | 148,7 | 26% | 138,5 | 24% |

De l'examen des tableaux ci-dessus il appert que :

- 1°) Le pourcentage des ressources disponibles dépensées à l'intérieur a diminué de 4% à 1948.
(Rétrécissement relatif du marché intérieur) tandis que les exportations augmentaient de 4%.
- 2°) Exprimées en valeurs constantes les dépenses totales à l'intérieur ont augmenté de 12,1% (la consommation privée de 6,4% - les dépenses militaires de 40%) tandis que les exportations augmentaient de 48,8%.

Les caractéristiques de l'économie belge se sont accentuées au cours des années 1954 - 1955.

D'une part, le gonflement de la production de biens improductifs (dépenses militaires) entraîne une réduction relative de la production de biens de consommation. D'autre part, l'augmentation constante des dépenses improductives (publicité, personnel de maîtrise, appareil administratif); le manque de contrôle officiel du secteur de la distribution où certains intermédiaires prélèvent des marges bénéficiaires excessives; l'existence de secteurs monopolisés (sucre - farine - tabac etc..); l'augmentation de l'impôt indirect et de certains droits d'entrée provoquent la hausse du coût de la vie, alors que l'accroissement de la productivité du travail fait baisser les prix de revient.

La baisse relative de la production de biens de consommation, la hausse artificielle du coût de la vie ajoutées aux tensions se manifestent dans plusieurs pays, créent un élément propice à l'inflation. Mais les milieux officiels préfèrent mettre en cause la "poussée revendicative" de la classe ouvrière. Cette interprétation erronée et tendancieuse de la situation est à la base de la politique gouvernementale : freinage de la hausse des salaires et de la réduction de la durée de la journée de travail avec, comme contre-partie, une politique des prix dont l'inefficacité ne doit plus être démontrée.

xxx

Production.

Le ralentissement relatif des rythmes de croissance de l'activité économique, signalé dans notre rapport précédent, se confirme. (Progression d'environ 5,6% en 1955 contre ~~5,5%~~ 6,5% en 1954).

Il n'en reste pas moins que, jusqu'à présent, l'activité industrielle demeure en général intense.

La production du charbon a augmenté de 2,4% en 1955; la productivité des mines (fond - surface) de 5,2% et cela malgré la mise au travail d'un nombre croissant d'ouvriers étrangers non spécialisés.

Les stocks sur les carreaux des mines sont insignifiants (380291 tonnes à fin 1955).

En sidérurgie des progrès impressionnants ont été réalisés au cours de l'année 1955. La production de la fonte a augmenté de 16,9% par rapport à 1954; la production de l'acier brut de 17,6%. En décembre 1955, on a atteint la production record de 530.000 tonnes d'acier. Par rapport à 1936 - 38, la production d'acier a augmenté de 80%.

La production des métaux non-ferreux s'est maintenue, en général, aux niveaux de 1954.

Dans l'industrie des fabrications métalliques, la situation est irrégulière, mais, dans l'ensemble, elle est considérée comme favorable. On enregistre un certain ralentissement pour le matériel roulant, les constructions navales, certaines constructions de machines, les ~~fin~~ constructions ~~électriques~~ mécaniques; par contre, les fonderies, l'automobile, la construction électrique marquent une progression importante.

Dans le secteur textile, la production a augmenté sensiblement au cours de l'automne, mais les prix continuent à baisser. Comme on le sait, le gouvernement a pris récemment une série de mesures impliquant des subsides relativement importants en faveur de cette branche de l'économie.

Agriculture.

La situation dans le secteur agricole continue à se détériorer. Elle est fort bien caractérisée par une appréciation récente du sort de l'agriculture aux Etats-Unis : "des prix en baisse, des frais d'exploitation en hausse - le fermier n'obtient que 39 cent de chaque dollar dépensé pour l'alimentation."

Une bonne partie des subsides, prétendument accordés aux agriculteurs, n'atteint jamais la ferme. Ils se transforment en bénéfices supplémentaires pour divers monopoles et gros intermédiaires.

Le secteur agricole, malgré une récolte exceptionnellement abondante, n'a pas profité de la conjoncture favorable.

Commerce extérieur.

Au cours du dernier trimestre de 1955, les exportations marquent une augmentation de 24% par rapport au trimestre correspondant de 1954.

Le Ministre du Commerce Extérieur soulignait récemment que l'augmentation relative des exportations belges a été plus importante que dans n'importe quel autre pays (capitaliste).

Bien que les termes d'échange se soient améliorés assez sensiblement depuis l'automne 1954, les caractéristiques négatives de notre commerce extérieur (composition et orientation géographique) n'ont cessé de s'accroître.

Le gouvernement continue à appliquer rigoureusement les discriminations imposées par les Etats-Unis en matière de commerce extérieur.

Il y a lieu de signaler la résistance grandissante à cette politique de la part de certains milieux d'affaires influents.

L'Agef publiait le 20 décembre 1955 un rapport du Conseil du Comité Belge de Contribution au Développement du Commerce International dans lequel il est dit :

" Dans tous les milieux économiques et d'affaires le problème
 " est posé et, à l'heure actuelle, il ne se trouve virtuellement
 " plus personne qui conteste non seulement l'utilité, mais la
 " nécessité de commercer avec l'Est."

Prix. - Les tensions sur le marché du charbon et de l'acier se maintiennent, - par contre, les prix de nombreuses matières premières ont tendance à diminuer. Cette tendance qui est apparue au début de janvier de cette année a été apparemment provoquée par la décision prise par les fabricants américains, anglais et allemands d'automobiles de réduire leur production.

Les prix de gros belges ont continué d'augmenter pour atteindre en décembre 422,7 (1936 - 38 = 100) niveau le plus élevé atteint depuis janvier 1953.

Les métaux et produits métalliques ont augmenté de 10,8%, - par contre, les produits textiles ont baissé de 5%, les produits animaux de 4,5%.

Au cours de l'année 1955, les prix de gros belges ont augmenté de 2,6%, les prix de détail de 1,5%.

Investissements américains en Europe et en Belgique.

Le Bulletin Economique de la Banque de Bruxelles a publié, dans son numéro de décembre, une analyse de l'évolution et de la structure des investissements privés à long terme.

Investissements de capital américain privé à long terme à l'étranger (en milliards de \$)

| 1919 | 1930 | 1939 | 1946 | 1953 | 1954 |
|------|------|------|------|------|------|
| 6,5 | 15,2 | 10,8 | 12,3 | 22,- | 24,4 |

Investissements en Belgique (en millions de \$).

| 1929 | 1936 | 1949 | 1950 | 1952 | 1954 |
|------|------|------|------|------|------|
| 64 | 35 | 55 | 65 | 95 | 117 |

Il faut tenir compte de ce que depuis 1930 le \$ a perdu à peu près la moitié de sa valeur.

Répartition du capital américain investi en Belgique :

| | |
|----------------------------|----|
| Industries manufacturières | 72 |
| Pétrole | 27 |
| Commerce | 15 |
| Divers | 3 |

117 \$ = un peu plus de 3% du capital des sociétés par actions belges.

La Belgique se classe troisième parmi les pays européens en ce qui concerne l'importance des investissements américains. Elle est devancée par la Grande Bretagne et les Pays-Bas.

Pour la moyenne des 5 années - 1950 - 1954 - la rentabilité du capital américain s'établit comme suit :

Europe occidentale - 14,4% ; Pays-Bas - 12,9% ; Belgique - 17,7%.

Il vient de se créer en Belgique un Comité belgo-américain pour le développement économique. Le but essentiel poursuivi par le nouvel organisme, c'est de promouvoir et d'encourager les investissements américains en Belgique.

Le Comité a été créé à l'initiative du Conseil Economique Flamand et du Conseil Economique Wallon. Cette initiative a été soutenue par les milieux industriels, syndicaux et bancaires.

Ci-dessous quelques tableaux et informations publiés
par la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

Épargne - Dépôts
(en millions de francs).

| Années | Accroissements au cours de l'année | | | Total |
|--------|------------------------------------|---------|---------------------------|----------|
| | Caisses d'Épargne | Banques | Institutions parastatales | |
| 1938 | 260,4 | - | - 2,6 | - |
| 1950 | 1.593,5 | 1.555,- | 912,1 | 4.060,6 |
| 1951 | 4.674,7 | 591,2 | 183,1 | 5.449,0 |
| 1952 | 6.176,2 | 2.457,1 | 381,2 | 11.014,5 |
| 1953 | 6.371,6 | 2.847,7 | 712,4 | 9.931,7 |
| 1954 | 5.453,9 | 3.011,8 | 313,5 | 8.779,2 |

Index d'accroissement des réserves constituées
auprès des organismes de pension.

| | | | |
|------------|-----|------|-----|
| 1938 -1938 | 100 | 1953 | 393 |
| 1950 | 293 | 1954 | 446 |
| 1951 | 345 | | |
| 1952 | 338 | | |

Évolution de la dette hypothécaire en Belgique
(à fin d'année - en millions de francs)

| 1950 | 1951 | 1952 | 1953 | 1954 |
|----------|----------|--------|----------|----------|
| 44.418,1 | 49.228,3 | 55.406 | 63?387,2 | 72.031,3 |

Emission d'actions des sociétés commerciales
et industrielles.

| Année | Emissions nouvelles | Appels de Fonds | Total | Index |
|---------|-----------------------|-----------------|---------|-------|
| | En millions de francs | | | |
| 1936-38 | 841,7 | 85,6 | 927,3 | 100 |
| 1950 | 2.135,3 | 582,- | 2.717,3 | 293 |
| 1951 | 3.432,7 | 770,2 | 4.202,9 | 453 |
| 1952 | 3.725,9 | 1.523,3 | 5.249,2 | 566 |
| 1953 | 2.237,3 | 687,3 | 3.624,6 | 391 |
| 1954 | 4.660,3 | 950,- | 5.610,3 | 605 |

Obligations émises par les sociétés commerciales
et industrielles

| Année | Emissions nouvelles | Amortissements | Emissions nettes | Index des émissions nouvelles |
|-----------------------|------------------------|----------------|---------------------|-------------------------------------|
| En millions de francs | | | | |
| 1936-38 | 278 | - | - | 100 |
| 1950 | 1.663,8 | 575,6 | 1.088,2 | 598 |
| 1951 | 2.412,- | 968,3 | 1.443,7 | 868 |
| 1952 | 2.447,1 | 658,0 | 1.789,1 | 880 |
| 1953 | 2.623,6 | 1.018,7 | 1.604,9 | 944 |
| 1954 | 3.216,9 | 712,1 | 2.504,8 | 11.157 |

Emissions intérieures à moyen et long terme
des pouvoirs et organismes publics

| Année | Emissions nouvelles | Amortissements | Emissions nettes | Index |
|-----------------------|------------------------|----------------|---------------------|-------|
| en millions de francs | | | | |
| 1936-38 | 4.366 | 2.602 | 1.565 | 100 |
| 1950 | 11.288 | 1.981 | 9.307 | 595 |
| 1951 | 9.125 | 3.567 | 5.558 | 355 |
| 1952 | 24.292 | 8.445 | 15.847 | 1.013 |
| 1953 | 26.664 | 5.942 | 20.722 | 1.324 |
| 1954 | 33.819 | 7.095 | 26.724 | 1.708 |

Bénéfice et Epargne interne de toutes les sociétés
anonymes exploitant en Belgique.

| Année | Bénéfice brut | Amortissements | Bénéfice net | Epargne interne | |
|-------|------------------|----------------|-----------------|-----------------|-------|
| | | | | Brute | Nette |
| 1952 | 33,8 | 15 | 18,8 | 20,3 | 5,3 |
| 1953 | 31,2 | 14,8 | 16,4 | 18,8 | 4,- |
| 1954 | 32,3 | 15,3 | 17,- | 19,5 | 4,2 |